

Venellois, la Bosque Sainte Croix est menacée !

L'équipe municipale avait prévu, dans son programme de 2008, une maison de jeunes aux Faurys ; au lieu de cela, elle prend prétexte d'un besoin en bureaux de votes pour ouvrir une salle devant le cimetière !

Le projet présenté au Conseil municipal du mardi 19 juin prévoit d'implanter une salle municipale de 150 m², à 50 m du cimetière.

Pour cela, il faudra défricher 1000 m².

Cela signifie :

- la pollution par le trafic routier, dans le poumon vert de Venelles ;
- des pétarades de deux-roues, dans une zone jusqu'à présent préservée du bruit ;
- des risques d'incendie, à cause des fumeurs qui iront vagabonder dans le bois.

Ce n'est qu'une première étape vers la réduction de l'espace boisé de la Bosque pour le traverser par des voiries en vue de l'aménagement de nouveaux lotissements aux Couestes.

Déjà, il est prévu que le parking du soi-disant 'éco-quartier' des Michelons sera construit sur un espace boisé, contre toute logique de préservation de l'environnement.

Une fois encore, la municipalité met les citoyens devant le fait accompli : aucune concertation n'a eu lieu pour construire ce projet avec les citoyens contribuables.

Nous demandons au Maire d'imposer aux promoteurs de prévoir des locaux de quartier dans leurs nouveaux projets immobiliers.

Pour vous opposer à cette entreprise de destruction de l'espace naturel, en contradiction avec la loi SRU et le Plan d'Aménagement de Développement Durable,

venez manifester lors de la visite des lieux par l'équipe municipale.

**Cimetière de la Bosque, samedi 30 juin, 11 h
signez également la pétition sur <http://assos.venelles.net>**